**"L'île aux trésors"  **

Pouvoir organisateur Avenue Royale 5

CPAS Mouscron 7700 Mouscron

Avenue Royale 5 056/390438

7700 Mouscron

Président : M Segard Benoit

Directeur général : M Mestdag Gautier

Directrice : Mme Ravalinghien Caroline

**PREAMBULE**

 Le projet d'accueil a pour objectifs de vous présenter notre milieu d'accueil et de décrire notre démarche pédagogique.

Il se construit suite aux réflexions de l'équipe autour du sens de notre pratique professionnelle, de nos réflexions et de notre remise en question.

Nous tenons compte des connaissances actuelles de l'enfant, de son environnement et de ses besoins.

 Ce projet est aussi le vôtre, chers parents, car chaque jour, par vos attentions, vos remarques et votre confiance, vous contribuez à le renforcer.

Cette relation de confiance va permettre d'accompagner votre enfant tout au long de son séjour chez nous.

*" Parents heureux et détendus = enfants heureux et détendus"*

Ce projet évoluera avec le temps selon le fruit de nos réflexions. Il n'est en rien figé dans le temps. Nous vous invitons à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions.

Chaque section vous remettra son projet pédagogique lors de la période de familiarisation. Ainsi une explication vous sera fournie de vive voix.

**PROJET D'ACCUEIL**

 La crèche "l'île aux trésors" succède à la crèche Félicien Nuttin qui existe depuis 1976. Elle accueille les enfants dans un climat de confiance et de respect.

Sa capacité est de 63 lits, répartis en 4 groupes. Le dernier groupe (18-36 mois) se compose de 2 sections. Votre enfant ira soit chez les marins, soit chez les pirates selon les places libres.

 A la confirmation de votre inscription, un règlement d'ordre intérieur (ROI) vous est remis. Il est a conservé et un accusé de réception pour accord sera signé.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30.

* Présentation de l'équipe
* *La direction/ assistante sociale : Mme Ravalinghien Caroline*

Elle assure la gestion quotidienne, gère l'ensemble du personnel et est garante du respect des règles de fonctionnement de la crèche. Sa responsabilité s'étend au développement de la qualité de l'accueil.

L'assistante sociale est votre premier contact lors de la demande d'inscription. Son rôle consiste en la gestion administrative et sociale, et de la détermination de la participation financière parentale.

Celle-ci est calculée selon les revenus du ménage, conformément à l'arrêté ministériel en vigueur, sur base du barème fixé annuellement par l'O.N.E.

Ensemble, vous allez préparer l'organisation de l'accueil de votre enfant. Elle se tient à votre disposition spontanément ou sur rendez-vous pour toute demande ou difficulté rencontrée.

* *L'infirmière : Mme Dessoubrie Mélisande*

 Elle occupe un temps plein. Elle gère le suivi médical préventif de votre enfant. Elle prend connaissance des problèmes de santé éventuels, vérifie la mise à jour des vaccins et détermine les dates de consultations.

 Elle établit les menus des enfants en veillant à ce que les repas soient variés, équilibrés et adaptés à leurs besoins.

 Elle est garante de l'hygiène de la crèche.

* *Les accueillant(e)s*

 Ce sont les personnes principales dans la vie de votre enfant à la crèche car elles sont en permanence avec lui et échangent avec lui différents moments de la journée (joies, pleurs, soins, …)

 Elles ne cherchent pas à vous remplacer mais sont vos complices.

 Elles collaborent au développement harmonieux de votre enfant en proposant diverses activités à chaque stade de son développement.

 De manière générale, chaque section à son personnel encadrant. Celui-ci peut être amené à changer de groupe pour les besoins du service (formation, absence, congés, …)

A chaque rentrée scolaire, des changements de sections seront organisés afin de redynamiser les sections et d'accroître la polyvalence de l'équipe.

 Une puéricultrice "volante" renforce/remplace le personnel absent pour les 4 sections

* *Le médecin, Dr Jijon, Pédiatre :*

 Elle vient régulièrement nous rendre visite (mardi 9h30) afin de voir si tout ce monde se porte bien. Elle a pour rôle d'assurer le suivi préventif de votre enfant. Si vous le souhaitez, elle continue la vaccination de votre enfant.

 L'infirmière vous avertira par écrit du jour, de l'heure du rendez-vous et du motif de la visite (bilan, vaccins, autres)

* *Les cuisinières (Fanny et Aurélie) :*

 Elles préparent les repas au sein de la crèche en respectant scrupuleusement les règles en vigueur (AFSCA et ONE) et en suivant le menu établit par l'infirmière.

 Elles s'adaptent aux régimes alimentaires spécifiques et sont responsables de la transmission des informations relatives aux allergènes. (Tout comme l'infirmière)

* *Le personnel entretien :*

Elles assurent l'entretien et l'hygiène des locaux, matin et soir. Elles peuvent également apporter une aide en cuisine ainsi qu'à l'entretien du linge de la crèche.

L'équipe participe à des formations continues sur des thèmes relatifs à l'enfant, ses besoins, son développement, le travail en équipe, …..

Des réunions d'équipe sont également mises en place afin d'assurer une continuité entre les sections mais aussi l'occasion d'échanger sur des thèmes précis et maintenir une dynamique de l'équipe.

Nous accueillons des stagiaires au sein de chaque service. Il s'agit principalement de stagiaires en puériculture, auxiliaire de la petite enfance.

Ces derniers sont amenés à s'occuper de votre enfant sous l'œil attentif de l'équipe d'encadrement.

Vous pourrez les différencier par leur tenue

* L'accueil de votre enfant à la crèche

Le milieu d'accueil a pour mission de permettre aux parents de concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles.

Nos objectifs sont de répondre aux besoins de votre enfant en lui assurant sécurité, confort et vie saine tout en respectant sa personnalité.

Nous veillons à son épanouissement dans un environnement attrayant et stimulant en vue de favoriser son développement tant physique qu'intellectuel.

Nous ne faisons pas de différence de race, de culture ou de milieu socio-culturel. Un enfant "différent", peut en accord avec l'ONE, l'équipe, les parents et le médecin, intégrer notre milieu d'accueil.

Les couches sont fournies par le milieu d'accueil et seront facturées sur base d'un forfait, à savoir 0.60 € par demi-jour de présence et 1.10 € par jour de présence.

 La crèche est ouverte de 6h30 à 18h30.

 Les enfants sont rassemblés le matin jusque 7h30 ainsi que le soir à partir de 17h20 dans la section des matelots ou moussaillons pour les plus petits et chez les marins (marins-pirates)

 Les enfants qui dinent à la crèche sont tenus d'être présents **pour 10h** afin de leur assurer un bon accueil et aussi vous permettre d'échanger à son sujet avec l'accueillant.

Dans un souci d'organisation, si votre enfant ne prend pas son diner à la crèche, vous pouvez le déposer à partir de 11h45.

Lorsque vous êtes amenés à déposer ou à récupérer votre enfant au moment de la sieste, nous vous demandons de respecter le silence afin de ne pas perturber ce moment de repos ainsi que l'horaire établit.

Si vous êtes amenés à consulter un spécialiste durant la journée d'accueil de votre enfant, un justificatif précisant qu'il peut fréquenter la collectivité sera remis dès son retour.

Vous pouvez nous téléphoner durant la journée (056/390438) et nous vous encourageons à le faire les premiers jours de crèche. De même, nous prendrons toutes vos coordonnées afin de vous joindre en cas de nécessité. Dans la mesure du possible, nous vous demandons d'éviter la tranche horaire 12h-14h afin de ne pas perturber la sieste des enfants.

Si votre enfant est malade ou ne peut être déposé à la crèche, nous insistons pour nous avertir par **téléphone pour 8h30 au plus tard**. Les communications via les réseaux sociaux avec le personnel de la crèche concernant votre enfant à la crèche ne sont pas tolérées.



Un **espace change** vous est réservé dans l'espace accueil (central).

**L'espace central** est l'espace **accueil** qui permet de faciliter la transition entre l'environnement familial de l'enfant et celui du milieu d'accueil.

Ce moment permet, à vous parents et à votre enfant de mieux gérer les émotions liées à la séparation mais aussi aux retrouvailles.

Pour traverser cet espace, nous vous invitons à mettre les "sur chaussures" mises à disposition au niveau du vestiaire. Les enfants porteront soit des chaussons propres à la crèche soit en chaussette ou pieds nus. Vous pouvez laisser ses chaussures dans son casier qui lui est propre.

Dans cet espace se trouve également les casiers des enfants se trouvant dans la section des marins et des pirates.

Les casiers des moussaillons et des matelots se trouvent dans le hall d'entrée.

Dans le respect des enfants, nous demandons aux frères et sœurs de rester à l'extérieur de l'espace de vie de ces derniers (zone prévue à l'entrée de l'espace polyvalent)



 Si vous avez la possibilité de venir allaiter votre enfant dans la journée, un espace vous sera réservé.



L'acquisition de l'autonomie par l'enfant est un des objectifs de travail de la crèche. Afin de favoriser celle-ci, nous vous demandons d'apporter des vêtements adaptés (pas trop serrés, de bonne taille, facile, …)

Les jeux autonomes sont privilégiés afin de stimuler au maximum leur imagination. L'espace, le matériel, les jouets sont à sa disposition.

Des petites responsabilités sont proposées aux enfants en fonction de leur âge et de leur disponibilité (ranger les jouets, porter du matériel à table, …)

 Les repas sont adaptés et donnés en respectant le rythme de l'enfant. Vous trouverez le menu de la semaine dans le hall.



La période de familiarisation.

Cette période se déroule dans la quinzaine qui précède l'entrée en crèche de votre enfant et ce, quel que soit l'âge de l'enfant et sa place dans la fratrie.

Cette étape, importante, est un temps de rencontre afin de permettre un moment d'échange et surtout permettre une séparation dans la sécurité de chacun.

Elle est nécessaire non seulement pour votre enfant mais aussi pour les accueillants afin qu'ils apprennent à vous connaître et à connaître votre enfant.

Il s'agit d'une suite de rencontres entre votre enfant, vous et l'équipe prêts à l'accueillir dans un environnement nouveau.

Chaque section organise cette période selon les besoins et le rythme de chacun. Elle vous sera expliquée en détail dans chaque projet relatif à la section.

Le changement de section

Ce passage est réfléchi en équipe, et au besoin avec le médecin ainsi que vous parents. Il tient compte de plusieurs facteurs : développement et besoin de l'enfant, possibilités d'accueil de la nouvelle section, période de congé, …

Un enfant ne quitte pas seul le groupe, des copains l'accompagnent, sauf exception discutée ensemble.

L'équipe vous informe du passage et l'assistante sociale vous remettra un courrier avec les modalités pratiques. Elle vous invite à prendre rendez-vous afin de visiter son nouveau lieu de vie.

Une période de familiarisation se mettra en place. Celle-ci sera expliquée au moment du changement.

* L'environnement de votre enfant

Les locaux sont aménagés afin d'assurer un maximum de sécurité et confort aux enfants.

Le milieu d'accueil se divise en 4 sections :

- les moussaillons (0-12 mois)

- les matelots (12-18 mois)

- les marins

- les pirates 2 groupes identiques au niveau des âges (18-36 mois)

Chaque section dispose d'un espace de jeu, de repos, de repas et une aire de jeu extérieur afin de profiter des beaux jours. Un jardin commun à l'ensemble de la crèche permet aux enfants d'explorer davantage d'espaces et de jeux.

L'entrée de la crèche se fait grâce à un code d'accès qui vous sera attribué au moment de l'entrée de votre enfant. Nous vous invitons à le communiquer **uniquement** aux personnes susceptibles de venir déposer ou récupérer votre enfant et ce dans un souci de sécurité.

L'accès au parking se fait via la rue Victor Corne. Un ticket est nécessaire pour quitter le parking. Vous trouverez le boitier dans le hall d'entrée de la crèche. Le ticket est valable 30 minutes. La sortie se fait en sens unique !

Le vestiaire des 2 premières sections se trouvent dans le hall d'entrée. Pour les 2 autres sections, il se trouve dans l'espace accueil. Nous insistons sur le port de chaussures (chaussons, chaussettes antidérapantes, …) propre à la crèche et vous invitons à faire l'échange au vestiaire.

Dans le hall, vous pouvez également y laisser poussettes pliées, maxi-cosi, …nous vous conseillons d'y mettre une étiquette avec votre nom.

* Le suivi médical de votre enfant

Le carnet de santé de votre enfant **DOIT** toujours l'accompagner à la crèche.

Le rôle de la consultation est d'évaluer l'évolution de votre enfant ainsi que la vérification des vaccins. 4 Examens sont obligatoires : entrée, 9 mois, 18 mois et à la sortie.

Il vous est possible de demander le suivi préventif à la crèche. Il sera alors examiné, au même rythme que les consultations ONE (+/- 10 fois).

* Les fêtes à la crèche

Votre enfant fêtera son 1er, 2ème, voir 3ème anniversaire à la crèche. C'est l'occasion de faire la fête et de mettre votre enfant à l'honneur.

Son départ à l'école sera un autre moment important à partager avec ses copains de crèche et de faire la fête.

Chaque année, nous organisons un repas ou un apéritif au profit des enfants. Les bénéfices de cette journée servent à l'achat de matériel destiné à améliorer le confort des enfants.

La St Nicolas fait également partie de nos fêtes. Il vient nous rendre visite dans la journée et invite chaque parent à venir en fin de journée pour retirer le cadeau et faire une photo avec votre enfant.

***Chaque section vous présentera son projet pédagogique lors de l'entrée de votre enfant ainsi qu'à chaque changement de groupe. Ce dernier viendra compléter ce document.***

***Certains jours, le résumé de la journée passée à la crèche sera peut-être moins bon. La vérité est primordiale pour établir un climat de confiance mutuelle.***

***Sachez que la recherche de la qualité de l'accueil est une préoccupation quotidienne pour tous.***

***Nous travaillons continuellement afin de créer des conditions favorables au développement physique, psychologique, cognitif, affectif et social de votre enfant.***

***Nous encourageons son autonomie dans les activités favorisant ainsi le développement de la confiance en soi.***